

Séance du Grand Conseil

Mardi 8 mars 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Portes ouvertes du Secrétariat général du Grand Conseil de 12h15 à 13h45

Le point 3 sera traité à 14h00

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications Mme la Présidente annonce qu'une distribution de roses se fera en fin de séance en l'honneur de la Journée des droits de la femme.			
	2.	Dépôts Interpellations : (16_INT_490) Yvan Pahud, (16_INT_491) Claude-Alain Voiblet, (16_INT_492) Claude-Alain Voiblet. Résolution : (16_RES_031) Véronique Hurni. Motion : (16_MOT_082) Isabelle Freymond.			
TRAITE	3.	(16_HQU_MAR) Heure des questions du mois de mars 2016, à 14 heures	GC		
RENV-CE	4.	(16_INT_489) Interpellation Jean-Marie Surer - M. Chiffelle : son état de santé serait-il assez bon pour être municipal et ainsi ne plus toucher de pensions ? (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(16_INT_487) Interpellation Marc-Olivier Buffat - Déficit du département de pédiatrie du CHUV - 3 à 5 millions irrécupérables - Quelle gouvernance ? Quelles conséquences ? (Développement)			
RENV-CE	6.	(16_INT_488) Interpellation Philippe Krieg - Route de la Fleur de Lys à Prilly, la fluidité du trafic est une nécessité ! (Développement)			
RENV-CE	7.	(16_INT_480) Interpellation Gloria Capt - Unité d'évaluation du Service de protection de la jeunesse submergée - Quelles solutions ? (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 8 mars 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	8.	(16_POS_163) Postulat Muriel Thalmann et consorts - Promouvoir les postes à temps partiel (80% - 95%) au sein de l'Administration cantonale vaudoise - Pour une meilleure conciliation vie professionnelle et vie privée - Pour davantage de femmes aux postes clés (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au CE.			
RENV-CE	9.	(15_POS_134) Postulat Fabienne Despot et consorts - Quel bilan de l'accord de Schengen pour la Suisse et le Canton de Vaud ? Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération du postulat et renvoi au CE) sont acceptées avec quelques avis contraires et abstentions..	DIS, DECS	Mahaim R.	
TRAITE	10.	(14_INT_319) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Axel Marion et consorts - Tarifs des actes notariés : le Conseil d'Etat est-il prêt à prendre des mesures ?	DIS.		
REF	11.	(15_PET_040) Pétition contre la reconnaissance de l'Islam en tant que communauté religieuse d'intérêt public. Les conclusions du rapport de la commission (classement de la pétition) sont acceptées avec plusieurs avis contraires et abstentions.	DIS	Dupontet A.	
TRAITE	12.	(15_INT_419) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Régis Courdesse au nom du groupe vert/libéral et consorts - Favoriser l'autoconsommation d'électricité solaire photovoltaïque vaudoise	DTE		
TRAITE	13.	(15_INT_422) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Cédric Pillonel - Environnement : pour que les bonnes intentions soient suivies de mesures concrètes	DTE.		
REF	14.	(15_PET_045) Pétition de Gilles Schickel - pour la restitution de mon permis de conduire Les conclusions du rapport de la commission (classement de la pétition) sont acceptées avec une abstention.	DTE	Trolliet D.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	15.	<p>(267) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 7'730'000.- pour financer les travaux de consolidation et protection de neuf objets répertoriés dans le cadre des Dégâts des Forces de la Nature (DFN) (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des $\frac{3}{4}$ requise) est acceptée par 93 oui, 11 non et 5 abstentions. (2ème débat) : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 108 oui.</p>	DIRH.	Modoux P.	
OA	16.	<p>(279) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre pour financer des travaux d'entretien de revêtements bitumineux, et maintenir la sécurité et la qualité des routes cantonales (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à une grande majorité. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des $\frac{3}{4}$ requise) est acceptée par 93 oui, 6 non et 6 abstentions. (2ème débat) : art.1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 105 oui et 3 abstentions.</p>	DIRH.	Modoux P.	
OA	17.	<p>(283) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 5'450'000 pour financer les travaux d'assainissement du viaduc de Cudrex, situé sur la route cantonale RC 151 à Bussigny, ainsi que pour financer la reconstruction de l'ouvrage de soutènement situé au sud du viaduc (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des $\frac{3}{4}$ requise) est acceptée par 94 oui, 5 non et 5 abstentions. (2ème débat) : art.1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 117 oui.</p>	DIRH.	Modoux P.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 8 mars 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RET	18.	(15_POS_137) Postulat Sylvie Podio et consorts - Un coup de pouce pour le climat, les jeunes, les familles et les transports publics La postulante retire son texte lors de la discussion générale.	DIRH	Ruch D.	
REF	19.	(15_POS_138) Postulat Sylvie Podio et consorts - Pour un réseau VLS moderne et efficace sur l'ensemble du territoire cantonal Les conclusions du rapport de la commission (classement du postulat) sont acceptées par 65 oui, 55 non et 5 abstentions. Une demande d'appel nominal est acceptée. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 64 oui, 58 non et 2 abstentions.	DIRH	Ruch D.	
TRAITE	20.	(15_INT_355) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Martial De Montmollin - Un long chemin vers la liberté...des données	DIRH.		
RENV-T	21.	(15_INT_421) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Lena Lio - Des logiciels informatiques de plus en plus intrusifs : le Canton a-t-il les moyens de se prémunir ? En raison de l'absence excusée de l'interpellatrice, cet objet est reporté à une séance ultérieure.	DIRH.		15/03/2016
TRAITE	22.	(15_INT_439) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Grobéty - Col des Mosses, éboulement de Vuargny, quelles conséquences ?	DIRH.		
RENV-COM	23.	(16_MOT_081) Motion Jacques Perrin et consorts - 14 avril 2017 : Nouveau toit et nouvelle organisation pour le Parlement (Développement et demande de prise en considération immédiate et de renvoi à une commission parlementaire) Une demande de renvoi en commission chargée de préavis sur la prise en considération de la motion et son renvoi au CE est soutenue par au moins 20 députés.			
TRAITE	24.	(14_INT_257) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michel Collet - Accessibilité des Offices cantonaux, heures d'ouverture	DSAS.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 8 mars 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	25.	(16_INT_465) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero et consorts au nom du groupe socialiste - Moratoire concernant l'implémentation des nouveaux médecins : nous avons un besoin urgent de savoir où nous allons !	DSAS.		
RENV-CE	26.	(15_POS_129) Postulat Philippe Vuillemin et consorts - Pour une meilleure protection du personnel soignant en EMS Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération du postulat et renvoi au CE) sont acceptées à l'unanimité.	DSAS	Jaquet-Berger C.	
RENV-CE	27.	(15_POS_132) Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts - Les Archives cantonales vaudoises, mémoire de notre Canton, quid des archives audiovisuelles ? Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération du postulat et renvoi au CE) sont acceptées à l'unanimité.	DSAS	Despot F.	
RENV-CE	28.	(15_POS_141) Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts suite à une rencontre organisée sous l'égide du FIR - Forum Interparlementaire Romand : Le Canton de Vaud et le CICR - un engagement à développer... Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération du postulat et renvoi au CE) sont acceptées avec quelques abstentions.	DSAS	Mahaim R.	
RENV-CE	29.	(16_POS_165) Postulat Martial De Montmollin et consorts - Faisons mousser la bière (Développement et demande de prise en considération immédiate) La prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE sont acceptés par 62 oui, 45 non et 7 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 60 oui, 47 non et 8 abstentions.			
TRAITE	30.	(15_INT_413) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation José Durussel - Huile de colza ou de palme ? L'OFAG décidera au mépris des producteurs ?	DECS.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 8 mars 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	31.	(15_INT_423) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christian Kunze et consorts - Aires de sortie et aménagement du territoire : de quoi monter sur ses grands chevaux !	DECS.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 8 mars 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	32.	<p>(375) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les requérants d'asile déboutés qui n'ont pas été mis au bénéfice d'une admission provisoire dans le cadre de l'examen de leur situation sous l'angle de la circulaire du 21 décembre 2001 et</p> <p>Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérard Bühlmann - transparence des droits démocratiques dans la budgétisation des coûts de non-refoulement - Georges Glatz - mesures de renvoi de réfugiés en cours d'opération fassent l'objet d'un rapport - Michèle Gay Vallotton : recherchons des solutions pour les requérants déboutés et <p>Réponse du Conseil d'Etat aux interpellations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jean-Yves Pidoux - précisions sur le traitement des 523 requérants d'asile déboutés - Josiane Aubert - situation de la famille Cullu - Nicolas Mattenberger - avis du Pr. Moor sur la nature de l'acte de refus en droit d'asile - Jacqueline Bottlang-Pittet : conditions pour un retour volontaire des requérants déboutés - Mireille Aubert : conditions de retour à Srebrenica - Anne Weill-Lévy : requérants déboutés : quel retour - Roger Saugy - avenir en Suisse de requérants non expulsables au Kosovo - Michèle Gay Vallotton - décision du CE d'interdire les requérants d'exercice une activité lucrative - Rauger Saugy : respect de la Convention des droits de l'enfant dans le cadre de la gestion des renvois et <p>Réponse du Conseil d'Etat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la question M. Sandri - requérants déboutés - à la pétition de la Coordination Asile contre les renvois des 523 requérants - à l'appel des professionnels de la santé en faveur des requérants déboutés. <p>Une motion d'ordre Marc-Olivier Buffat visant au renvoi des points 32 à 35 au Conseil d'Etat pour un 3ème rapport complémentaire, soutenue par au moins 20 députés est soumise au vote et est acceptée par 112 oui et 2 abstentions.</p>	DECS		

Séance du Grand Conseil

Mardi 8 mars 2016

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	33.	(384) Rapport complémentaire à l'Exposé des motifs et projet de décret créant le décret du..... A la suite du renvoi au Conseil d'Etat de la motion du député Serge Melly et consorts relative à la renonciation des mesures de contrainte pour les requérants d'asile déboutés dans le cadre de la circulaire dite " Metzler " - Régler la question une fois pour toutes. Voir commentaire point 32,	DECS		
RENV-CE	34.	(63) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'EMPD créant le décret du ... à la suite du renvoi au Conseil d'Etat sur la motion Serge Melly et consorts relative à la renonciation des mesures de contrainte pour les requérants d'asile déboutés dans le cadre de la circulaire dite "Metzler". Régler la question une fois pour toutes (2ème rapport complémentaire) Voir commentaire point 32,	DECS		
RENV-CE	35.	(309) Exposé des motifs et projet de décret créant le décret du à la suite du renvoi au Conseil d'Etat de la motion des députés Serge Melly et consorts relative à la renonciation des mesures de contrainte pour les requérants d'asile déboutés dans le cadre de la circulaire dite "Metzler" - Régler la question une fois pour toutes. (2ème débat) Voir commentaire point 32,	DECS		

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :